

## « VIOL D'ANGES »

### Pédophilie : Un magistrat contre la loi du silence.

**Martine Bouillon (25 avril 1997)**

#### Une des affirmations de l'auteure :

*« Viol d'anges » n'est pas un écrit de circonstance, même si les circonstances le rendent d'une dramatique actualité : je porte ce livre en moi depuis vingt ans. Depuis vingt ans, je suis magistrate et je suis ulcérée de voir mes contemporains utiliser des enfants comme objets sexuels dans l'indifférence générale »*



#### L'auteure :

Martine Bouillon, substitut du procureur de Bobigny en 1997 et administratrice de l'association La Voix de l'enfant. Elle affirma dans une discussion télévisée après un reportage intitulé : « Viols d'enfants : la fin du silence ? » en 2000 sur France 3 - Emission Paroles d'enfants- « avoir eu connaissance, en région parisienne, de charniers d'enfants », affaire pour laquelle une instruction était censée être en cours. Ce qui fut infirmé par les autorités judiciaires en la personne de la ministre de la Justice, Élisabeth Guigou, qui a démenti l'existence d'une enquête judiciaire en cours sur la découverte d'un charnier d'enfants en Seine-et-Marne. Tous les parquets de la région Île-de-France ont formellement démenti cette information. Rappelée à l'ordre par sa hiérarchie, la substitut du procureur a confirmé par la suite ses propos à des journalistes. Elle a été mutée et sanctionnée par le CSM pour indécatesse...

#### Résumé :

Un livre précis issu du travail acharné d'une magistrate au grand cœur. Avec un sens de l'observation développé, après de nombreuses rencontres de pédophiles, de victimes et de familles, l'auteure tente une description des différents pédophiles, du « débile » au « pervers ». C'est pertinent, c'est « cash » et chacun comprend très vite cette approche.

Certains propos sont quelque peu « datés » (le Minitel...), notre société ayant évolué sur certains sujets mais il reste la culture du silence, la culture du viol, les dénis, la question de la parole de l'enfant...

L'auteure déplore que les mots d'inceste et de pédophilie "n'apparaissent nulle part" dans le code pénal ce qui est toujours le cas et dénonce "le silence qui a pesé comme une chape de plomb sur la pédophilie".

En conclusion, elle estime que la pédophilie est "le crime le plus grand contre l'humain" et préconise "une loi d'exception" pour y remédier, afin qu'enfin "la honte change de camp".

#### Discussion :

*Replacé dans le contexte des années 90, ce livre respire le courage et la lucidité. Des éléments comme le développement des réseaux sont abordés de manière prémonitoire. Une réflexion de fond avec quelques innovations comme le lien entre les femmes et le crime, un moment de prise de conscience utile.*

